VU l'article 34 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dille « loi Sapin 2 »
VU l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques ;
Par décogation au principe de publicité présiable et de mise en concurrence, et conformément à l'article L 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques les autorisations listées ci dessous font l'objet d'une publicité a posteriori des considérations de droit et de l'ait justifiant cate de diregation.

## ETAT DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL 2025 DELIVREES PAR DEROGATION mis à jour le 24.04.2025

Dérogation de l'article L; 2122-1-3 4'du C.G.C.T.: "Lorsque les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'exercice de l'activité économique projetée " orçae de sarvir laur cliantèle sur una tarrassa cituáa au drait de laur établissement au de présenter laurs marchandisse devant laurs vitrings

		COMMERCES	
ACTES REGLEMENTAIRES	<u>ETABLISSEMENT</u>	ADRESSE	OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
Arrêté municipal n° 2024/691 du 29/11/2024	A MODO MIO	13, rue des Portiques 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et non fermée de 18 m² du 1 er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/692 du 29/11/2024	BOULANGERIE DU ROCHER	19, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 12 m² (une place de stationnement sise place Salvagno) du 1 er ianvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/693 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/769 du 27/12/2024)	BOULANGERIE DU ROCHER	19 rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 2 m² et un chevalet du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/694 du	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Agens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 61 m² du 1 et janvier 2025 au 3
29/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/695 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Agens	décembre 2025  Une terrasse non couverte de 60 m² du 1er juin 2025 au 30 septembre 2025
municipal n° 2024/744 du 9/12/2024) Arrêté municipal n° 2024/696 du	CHOCOLAT ET GOURMANDISES	place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 17 m² du 1 er janvier 2025 au 31 décembre 2025
29/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/697 du	CONFISERIE DE JADIS	true du galinier 83520 Roquebrune-sur-Argens  1, rue du galinier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 17 m² du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025  Une terrasse non couverte de 4,93 m² du 1 sr janvier 2025 au 31 décembre 2025
29/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/698 du	DOUCE FOLIE	32, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un lot de deux portants à vêtements du 1 er janvier 2025 au 31 décembre 2025
29/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/699 du 29/11/2024	Mme GINETTA LAGANARO	28, rue Saint-Michel 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/700 du 29/11/2024	BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 40 m² du 1 et janvier 2025 au 3 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/701 du 29/11/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/781 du 27/12/2024)	BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 70 m² du 1 er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/702 du 29/11/2024	L'AUBERGE D'ARGENS	place Germain Ollier, 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/703 du 29/11/2024	LE 69 / 72	6, boulevard de la Liberté 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte non fermée de 12 m², une terrasse non couverte de 12 m² et un chevalel du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/704 du 29/11/2024	LYDIA GERVASONI	2, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/705 du 29/11/2024	MONSIEUR VINCENT	36, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un dispositif promotionnel type pré enseigne (véhicule d'époque) de 5,4 m² au droit de son
Arrêté municipal n° 2024/706 du	MONSIEUR VINCENT	36, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	établissement du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025  Une terrasse non couverte de 4,5 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
29/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/707 du	MAISON GOURMET	38, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 1 m², une rôtissoire et un chevalet du 1 er janvier 2025 au 31
3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/708 du			décembre 2025  Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 40 m² et un chevalet du 1 er
3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/709 du	MARMITON	21, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	janvier 2025 au 31 décembre 2025
3/12/2024	MARMITON	21, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 80 m² du 1er avril 2025 au 15 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/710 du 3/12/2024 (modifié par l'Arrêté municipal n° 2024/782 du 27/12/2024)	SNACK DU ROCHER	20, avenue Général de Gaulle, 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1er avril 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/712 du 14/11/2024	AGENCE ROGER PLANE	RD 559 San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (trois places de stationnement au droit de l'établissement) de $40~\text{m}^2$ ( $1^{\text{er}}$ janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/713 du 25 /11/2024	BOUCHERIE DES ISSAMBRES	Place San Peīre 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec matériaux rigides de 8 m² et un chevalet du 1 er janvier 20 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/714 du	BOULANGERIE DE LA TOUR	La Promenade Adrien Beaumont - Les Issambres	Une terrasse non couverte de 12 m² (sur la Promenade Adrien Beaumont) du 1 er mars 2025 au
26/11/2024 Arrêté municipal n° 2024/715 du 26/11/2024	BRASSERIE DES ISSAMBRES	place de San Peïre 83380 Issambres	31 décembre 2025 Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 158 m² du 1 et janvier 2025 au décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/716 du 26/11/2024	BRASSERIE DES ISSAMBRES	place de San Peïre 83380 Issambres	Une terrasse non couverte de 50 m² du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/717 du 14/11/2024	CAP MAIL	San Peīre 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte non fermée de 7 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/718 du 7/11/2024	CONFORT JARDIN	3272 RD 559, le Miramar, 83380 LES ISSAMBRES	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1er mars 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/719 du 5/11/2024	CABANE BOHEME	Place San Peire 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux rigides de 6.5 m² et une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 11 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/720 du 26/11/2024	L'ARDOISE	28, allée des Muges 83380 Les Issambres	Deux terrasses couvertes non fermées de 19 m² chacune et un chevalet du 1 er janvier 2025 au décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/721 du 19/11/2024	L'ARPILLON	RD 559 San Peïre 83380 Les Issambres	Un chevalet du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/722 du 5/11/2024	L'ETOFFE DE SOI	10, place San Peire 83380 Les Issambres	Un lot de deux présentoirs du 1 <sup>es</sup> janvier 2025 au 30 avril 2025 et du 1 <sup>es</sup> octobre 2025 au 31 décembre 2025, deux lots de deux présentoirs du 1 <sup>es</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025 et un chevalet en bord de R.D. 559 du 1 <sup>es</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/723 du 3/12/2024	POULETTE	Rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux lots de deux portants à vêtements ou présentoirs du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/724 du 3/12/2024	BOUCHERIE GUILMIN	centre commercial n° 1 sis place des Félibres - Bouverie	Un stand de vente directe de produits de boucherie - charcuterie hors manifestation tous les mercredis du 8 janvier 2025 au 2 juillet 2025 de 6 heures à 13 heures
Arrêté municipal nº 2024/725 du 3/12/2024	ZEN CONDUITE	3, place Hameau du Caloussu – la Bouverie 83520 à Roquebrune-sur-Argens	Une flamme publicitaire du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/731 du 3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/732 du	CAFE GISELE	15, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 6 m² du 1 <sup>er</sup> juin 2025 au 31 août 2025
3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/733 du	PROXI	37, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux lots de deux présentoirs du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/734 du	LOU JAS ATTITUDE	171, domaine des Baux 83520 Roquebrune-sur-Argens  21, rue grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte non fermée de 9.60 m² du 1 er janvier 2025 au 31 mars 2025  Deux lots de deux portants à vêtements du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
3/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/735 du 28/11/2024	COCOA CHOCOLATERIE	Total granue Antare Cabasse 33320 Koupenturie-sur-Argeris     Total Comiche des Issambres - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (sur la Promenate Adrien Beaumont) de 12 m² du 1 <sup>st</sup> mars 2025 au 31 décembre 2025 et deux chevalets du 1 <sup>st</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/744 du 9/12/2024	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Agens	31 decembre 2025 et deux crievaleits du 1 janvier 2025 au 31 decembre 2025  Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/695 en date du 29 novembre 2024 - permission de stationnement - Une terrasse non couverte de 30 m² du 1er juin 2025 au 3 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/751 du 5/12/2024	AU PANIER FLEURI	14, avenue Général de Gaulle 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 2 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/752 du 5/12/2024	EVELYNE.COM A LA MAISON	8, place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse couverte et fermée avec des matériaux souples de 16 m² et un chevalet du 1er ianvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/753 du 5/12/2024 (modifié par l'arrêté municipal n° 2024/780 du 27/12/2024)	EVELYNE.COM A LA MAISON	8, place Saint-Pierre 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 16 m² du 1er mai 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2024/756 du 24/12/2024	MER ET VACANCES	Place San Pëire - 83380 Les Issambres	Une terrasse couverte non fermée de 40 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/757 du	MER ET VACANCES	Place San Pëire - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte (autour de la terrasse couverte et non fermée) de 25,50 m² du 15 jui
24/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/760 du	LA DAURADE	210, avenue de la Pinède Maritime - 83380 Les Issambres	2025 au 15 septembre 2025  Une terrasse couverte et fermée avec matériaux rigides de 20.65 m², une terrasse non couverte
24/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/761 du			de 50 m² du 1 <sup>er</sup> mars 2025 au 31 octobre 2025 Une terrasse non couverte (permettant l'accès à la plage des Pierrats) de 13 m² et un porte-mei
24/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/762 du	LA DAURADE	210, avenue de la Pinède Maritime - 83380 Les Issambres	du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025
24/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/763 du	HAIR DU TEMPS	5, Place San Pëire - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte de 10 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025  Une terrasse non couverte de 25 m² (délimitée par des paravents vitrés) du 1er janvier 2025 au
24/12/2024	LES TEMPLIERS	3, place Alfred Perrin - 83520 Roquebrune-sur-Argens	mars 2025  Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/693 en date du 29 novembre
Arrêté municipal n° 2024/769 du 27/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/772 du	BOULANGERIE DU ROCHER	19, rue grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	2024 - Une terrasse non couverte de 5 m² et un chevalet du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
27/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/773 du	LA FLAMBEE MARIE-I AURE COUTURE	11, avenue Gabriel Péri 83520 - Roquebrune-sur-Argens 35, rue grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Deux chevalets du 1 et janvier 2025 au 31 décembre 2025
27/12/2024	MARIE-LAURE COUTURE  CAFE DU VAR	35, rue grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un chevalet du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025  Une terrasse couverte fermée avec des matériaux rigides de 29 m² du 1er janvier 2025 au 31
Arrêté municipal n° 2024/777 du		<ol><li>Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens</li></ol>	
27/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/778 du 27/12/2024	CAFE DU VAR	5, Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens	décembre 2025 Une terrasse non couverte de 25 m² du 1 er mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2024/777 du 27/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/778 du 27/12/2024 Arrêté municipal n° 2024/780 du 27/12/2024			

Arrêté municipal n° 2024/782 du 27/12/2024	LE SNACK DU ROCHER	20, avenue Général de Gaulle, 83520 à Roquebrune-sur-Argens	Arrêté municipal portant modification de l'arrêté municipal n° 2024/710 du 3 décembre 2024 - Une terrasse non couverte de 10 m² du 1er avril 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/07 du 16/01/2025	LA BOITE A MALICES	3, rue Grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse de 4,92 m² non couverte avec patelage et bardage bois du 8 janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2025/09 du 16/01/2025	IL TIMONE	14, place San Peire - 83380 Les Issambres	Une terrasse de 1m² non couverte du 8 janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/47du 24/01/2025	VANILLA CAFE	Promenade Adrien Beaumont - 83380 Les Issambres	Une terrasse non couverte de 12m² du 1er mai 2025 au 30 septembre 2025 plus 3 chavalets
Arrêté municipal n° 2025/55 du 27/01/2025	CAFE DU VAR	5, Place de la République - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² du 1er janvier 2025 au 30 janvier 2025
Arrêté municipal n° 2025/68 du 30/01/2025	L'ABRI COTIER	Port des Issambres 83380 Les Issambres	Deux chevalets en bordure de R.D. 559 du 5 février 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/69 du 30/01/2025	DELICIOUS CREPERIE	Port des Issambres 83380 Les Issambres	Deux chevalets en bordure de R.D. 559 du 5 février 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/73 du 5/02/2025 (modifiant l'arrêté municipal 2024/781 du 27/12/2024	LA BONNE ETOILE	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 70 m² du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/78 du 5/02/2025 (modifiant l'arrêté municipal 2024/763 du 27/12/2024	LES TEMPLIERS	3, place Alfred Perrin - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² (délimitée par des paravents vitrés) du 1 er janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2025/110 du 13/02/2025	LE SALON BY SAADA	29, avenue général de Gaulle - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un flamme publicitaire du 14 février 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/120 du 13/02/2025	CHOCOLATERIE DU ROCHER	15, place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Agens	Une terrasse 8 m² non couverte (stockage de matériel) du 1er janvier 2025 au 31 mai 2025
Arrêté municipal n° 2025/148 du 6/03/2025	PLANTES REMEDES ET PETITES MAGIES	37, rue André CABASSE 83520 Roquebrune-sur-Agens	Une terrasse 1 m² non couverte et un chevalet du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/158 du 6/03/2025 (modifiant l'arrêté municipal 20254/697 du 29/11/2024)	CONFISERIE DE JADIS	1, rue du galinier / 5, rue Grande A. Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Agens	Une terrasse 4,93 m² non couverte du 1er janvier 2025 au 1er mars 2025
Arrêté municipal n° 2025/157 du 6/03/2025	AUX GOURMANDISES DE JENNY	5, rue Grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Agens	Une terrasse 4,93 m² non couverte du 6 mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/159 du 6/03/2025	DELMAR	San Peīre 83380 Les Issambres	Une terrasse 4 m² non couverte 6 mars 2025 au 31 décembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/187 du 7/03/2025	LE 69 / 72	6, boulevard de la Liberté 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse de 4 m² couverte et fermée avec des matériaux rigides du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025
Arrêté municipal n° 2025/219 du 2/04/2025	LA BOITE A MALICES	3, rue Grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse de 4,92 m² non couverte avec patelage et bardage bois du 1er avril 2025 au 30 septembre 2025
Arrêté municipal n° 2025/222 du 2/04/2025	LES TEMPLIERS	3, place Alfred Perrin - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Une terrasse non couverte de 25 m² (délimitée par des paravents vitrés) du 1er avril 2025 au 31 octobre 2025
Arrêté municipal n° 2025/256 du 16/04/2025	OPEN BRASSERIE	centre commercial n° 2 sis - La Bouverie 83520 Roquebrune-sur-Argens	Un boulodrome jouxtant son commerce du 15 avril 2025 au 31 août 2025
Arrêté municipal n° 2025/257 du 16/04/2025	BACI	1, rue des Arapèdes 8330 Les Issambres	Une terrasse de 15 m² couverte non fermée au droit de son établissement et un chevalet du 15 avril 2025 au 15 octobre 2025, ainsi que 6 m² de terrasse non couverte sur un espace sis rue des Arapèdes face à son établissement du 1er juillet 2025 au 31 août 2025

	Occupation du domai	ne public non soumise à l'ordonnance du 26 avril 2017 relative à la propriété de	s personnes publiques
		TRAVAUX / DEMENAGEMENTS	
Actes	Idenfication du demandeur	Lieu de l'occupation	Type d'occupation
Arrêté municipal n° 2024/786 du 27/12/2024	TLM 2008	109 Corniche Romaine 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 21 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2024/789 du 27/12/2024 (modifiant l'arrêté municipal n° 2024/775 du 18/12/2024)	M. MUGNIER Éric	60 Rue des Escavènes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 7 janvier 2025 de 7 heures 30 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2024/801 du 27/12/2024	S.A.R.L. IDEAL RENOVATION	Avenue de l'Agriotier 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 8 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/01 du 09/01/2025	S.A.S. SO CONSTRUCTION	Avenue de la Corniche d'Azur 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux -obstruction partielle d'une voie - stationnement de deux véhicules de chantier - le 9 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/02 du 09/01/2025	S.A.S. MEDIACO CENTRE Var	Boulevard de la Corniche Bleue 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux -obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 10 ianvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/12 du 16/01/2025	S.A.R.L. GARDENIA ENVIRONNEMENT	246, Boulevard du Val d'Esquières - 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux -obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 10 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/18 du 16/01/2025	S.A.R.L. GERACILE	7, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de deux véhiculeq de chantier le 27 janvier 2025 à 8 heures au 21 mars 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n°2025/13 du 13/018/2025 (modifiant l'arrêté municipal 2025/02 du 09/01/2025)	S.A.S. MEDIACO CENTRE Var	Boulevard de la Corniche Bleue 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chanitier le 10 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/25 du 16/01/2025	S.A.S.U. BPS	6, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - statiionnement d'un véhicule de chan du 29 janvier 2025 à 8 heures au 31 janvier 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/28 du	M. MUGNIER Éric	217, Boulevard du Corail 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - du 16 janvier 2025 à 8 heures au 25 ju
16/01/2025 Arrêté municipal n° 2025/40 du	S.A.S. OLY SUN	8, avenue Sainte Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	2025 à 17 heures  Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule de chant
16/01/2025 Arrêté municipal n°2025/49 du	S.E.M.L. SARGET	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	du 17 janvier 2025 à 8 heures au 24 janvier 2025 à 17 heures  Occupation temporaire du domaine public pour travaux - du 21 janvier 2025 à 8 heures au 28
21/01/2025		Flace Germain Ollier 65520 Koquebrurie-Sur-Argens	mars 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/54 du 27/01/2025	S.A.S. LAFARGE	Bd des Murènes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement de deux véhicules de chantier - le 28 janvier 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/56 du 28/01/2025	CEMEX BETON	99, avenue des Actinies - 883380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de deux véhicules de chantier - le 27 ianvier 2025 de 7 heures 30 à 12 heures
Arrêté municipal n° 2025/70 du 30/01/2025	M. ROBINET Francis - 83 S.O.S. MONTE MEUBLES	13, place Saint-Esprit 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule échelle monte-matériaux le 13 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/77 du 5/02/2025	CORRADO Eric	28, rue Notre Dame 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - échafaudage stationnement d'un véhicule de chantier du 10 février 2025 à 8 heures au 22 février 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/106 du 6/02/2025	TLM 2008	217, Boulevard du Corail 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux -obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 11 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/108 du 5/02/2025	S.A.S.U. BPS	6, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - installation d'une nacelle - le 18 févri 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/109 du 13/02/2025	S.A.S. LOIC NIETO	Passage John Fitzgerald Kennedy - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie et stationnement de trois véhicules de chantier du 3 mars 2025 à 8 heures au 5 mars à 17 heure:
Arrêté municipal n° 2025/111 du 13/02/2025	TLM 2008	Parking de la Gaillarde RD 559 (Pura Vida) 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de trois véhicules de chantier le 17 mars 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/137 du 17/02/2025	S.A.S.U. ARBRES ET FORETS	1552 Allée de l'Ancien Train des Pignes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie stationnement d'un de chantier le 18 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/123 du 20/02/2025	S.A.S. PLAGE DES PIERRATS	210, avenue de la Pinède Marítime 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de véhicules de chantie (sur l'ensemble des places de stationnement situées au droit de la plage des Pierraits) pour la livraison des structures du lot de jage du montage du lot de jage n' 1 « la Daurade » le 3 na 2025 de 8 heures à 17 heures, puis de trois véhicules de chantier (sur l'ensemble des places di stationnement situées au droit de la plage des Pierrats) pour le montage du lot et la livraison de matériel le 6 nans 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/125 du 20/02/2025	S.A.S. MEDIACO CENTRE Var	25, avenue du Tibourène 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie stationnement d'un de chantier du 20 février 2025 à 8 heures au 21 février à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/143 du 26/02/2025	S.A.S A.P.C.A	Place Germain Ollier/ rue de la Pompe 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie et stationnement de deux véhicules de déménagement - le 27 février 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/144 du 26/02/2025	S.A.S.U. BPS	6, avenue Sainte-Anne 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - installation d'une nacelle - le 27 févrie 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/171 du 13/03/2025	S.A.S. BETON VICAT	311, chemin des Naiades 83380 les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie et stationnement d'un véhicule de chantier - le 14 mars 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/167 du 3/03/2025	S.A.R.L. IDEAL RENOVATION	Avenue de l'Agriotier 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie - stationnement d'un véhicule de chantier le 20 mars 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n°2025/169 du 13/03/2025	S.A.R.L. ETS BRUSSEAU DEMENAGEMENTS	Place San Peīre 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule de déménagement - le 8 avril 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n°2025/170 du 13/03/2025	M. IOSIF TUNISEAN	Rue de l'Hôtel de Ville 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction totale d'une voie/échafaudage - du 17 mars 2025à 8 heures au 19 mars à 17 heures 30
Arrêté municipal n°2025/176 du 19/03/2025	S.A.S. MEDIACO CENTRE Var	Boulevard de la Corniche d'Azsur 83880 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction partielle d'une voie et stationnement de deux véhicules de chantier - du 26 mars 2025 à 8 heures au 28 mars 2025 à heures 30

Arrêté municipal n° 2025/182 du 19/03/2025	S.A.S. FACE MEDITERRANEE	Avenue des Actinies 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction totale d'une voie et stationnement d'un véhicule de chantier - le 27 mars 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n°2025/183 du 19/03/2025	S.A.R.L. BA TEC	Rue des Douanes 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule le 1er avril 2025 de 8 heures à 17 heures (ou le 2 avril 2025 ou le 3 avril 2025 ou le 4 avril 2025 de 8 heures à 17 heures si les conditions météorologiques ne permettent pas cette intervention)
Arrêté municipal n° 2025/184 du 19/03/2025	S.A.S. PRADIER	Chemin de Bellevue 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement de deux véhicules le 20 mars 2025 de 8 heures à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/188 du 27/03/2025	S.A.S. SO CONSTRUCTION	Avenue de la Corniche d'Azur 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - installation de bureaux de chantier sur une superficie de 22,5 m² du 31 mars 2025 à 8 heures au 30 juin 2025 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/205 du 25/03/2025	S.A.R.L. AZUR BETON PRÊT A L EMPLOI	Boulevard des Celtes 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction totale d'une voie et stationnement d'un véhicule de chantier - Le 25 mars 2025 de 7 heures 30 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/254 du 16/04/2025	S.A.S. ECOPOLE	351, Avenue de la Carvelle 83380 Les Issambres	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - obstruction tpartielle d'une voie et stationnement de deux véhicules de chantier - Le 17 avril 2025 de 7 heures 30 à 17 heures
Arrêté municipal n° 2025/255 du 16/04/2025	S.A.S A.P.C.A	16, Boulevard de la Liberté 83520 Roquebrune-sur-Argens	Occupation temporaire du domaine public pour travaux - stationnement d'un véhicule de déménagement - du 10 juin à 8 heures 2025 au 12 juin 2025 à 17 heures
•			

		<u>DIVERS</u>	
Actes	Idenfication du demandeur	Lieu de l'occupation	Type d'occupation
Arrêté municipal n° 2025/51 du 27/01/2025	LA CANTINE DU ROCHER - M. SENO Nicolas	Complexe Calandri - La Bouverie - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Rallye National des Roches Brunes 2025 les 15 et 16 février 2025 de 10 heures à 16 heures (autorisation d'installation sans vente dès le vendredi 14 février à partir de 17 heures)
Arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025	Parents d'élèves de l'école élémentaire des Issambres	Eccle élémentaire des Issambres (ou sur le pavis de la Salle Robert Manuel en cas de pluie)	Stand de ventes de gâteaux ou mets sucrés et boissons non alcoolisées dont les bénéfices seront consacrées à l'organisation de sorties scolaires ou de manifestations organisées par l'école
Arrêté municipal n° 2025/63 du 30/01/2025	CHEZ MATIS - M. COULOMB Sébastien	Complexe Calandri - La Bouverie - 83520 Roquebrune-sur-Argens	Rallye National des Roches Brunes 2025 les 14, 15 et 16 février 2025
Arrêté municipal n° 2025/234 du 3/04/2025	LE 69/72	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Stand de vente de denrées alimentaires dans le cadre de la randonnée des Lucioles 2025 le 26 avril 2025 de 17 heures à minuit
Arrêté municipal n° 2025/235 du 3/04/2025	MAISON GOURMET	Place Germain Ollier 83520 Roquebrune-sur-Argens	Stand de vente de denrées alimentaires dans le cadre de la randonnée des Lucioles 2025 le 26 avril 2025 de 17 heures à minuit
Arrêté municipal n°2025/241 du 7/04/2025	TAZE Emilie	Rue grande André Cabasse, rue des portiques, place de la République et place Alfred Perrin 83520 Roquebrune-sur-Argens	Marché nocturne estival hebdomadaire dans le Village Millénaire tous les mardis du 8 juillet 2025 au 26 août 2025 inclus de 16 heures (heure d'installation) à minuit (heure de désinstallation maximum)